

Choix L3 de Droit (merci d'avance pour vos précieux conseils)

Par **Machiavel12**, le 19/07/2024 à 07:21

Bonjour, je vous écris car ayant réussi mes examens et donc maintenant pour l'année prochaine je dois choisir mon parcours et je suis un peu perdu car j'ai 6 possibilités d'options. Car en effet si je fais des études de droit ce n'est pas parce que j'ai en tête un métier bien précis que j'aimerais effectuer dans le milieu du droit mais c'est avant tout par curiosité intellectuelle et donc le problème c'est que, à la différence d'une personne qui saurait précisément qu'elle veut effectuer un métier bien précis dans le droit et qui donc saurait vers quelle option elle doit s'orienter pour cela, moi le problème c'est que comme c'est par curiosité intellectuelle que je fais des études de Droit avant tout, eh bien absolument tout m'intéresse, tout me semble intéressant. Donc je suis un peu perdu pour choisir étant donné que je dois choisir seulement une seule option parmi les options suivantes :

- Licence de droit niveau 3 Option droit privé général
- Licence de droit niveau 3 Option droit public général
- Licence de droit niveau 3 Option judiciaire
- Licence de droit niveau 3 Option sciences politiques
- Licence de droit niveau 3 Option ENTREPRISE
- Licence de droit niveau 3 Option GENERAL

Pouvez-vous me conseiller et me guider s'il vous plaît ?

Merci d'avance pour vos retours

Bonne journée à vous

Cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le 20/07/2024 à 08:35

Bonjour

[quote]

le problème c'est que comme c'est par curiosité intellectuelle que je fais des études de Droit avant tout, eh bien absolument tout m'intéresse, tout me semble intéressant

[/quote]

Le soucis c'est que vous arrivez à un moment de vos études où il faut commencer à préciser votre projet professionnel.

[quote]

j'ai en tête un métier bien précis que j'aimerais effectuer dans le milieu du droit

[/quote]

Bien il faudrait nous dire quel est ce métier car c'est clairement l'information déterminante pour que l'on vous aide à faire votre choix.

Par **Machiavel12**, le **20/07/2024 à 08:54**

En fait je ne fais pas seulement des études en Droit, je fais également des études en Grande École de management.

Et plus tard j'aimerais notamment travailler dans la politique ou la diplomatie.

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/07/2024 à 10:37**

[quote]

Et plus tard j'aimerais notamment travailler dans la politique ou la diplomatie

[/quote]

Ah je comprends mieux votre pseudo ?

Plus sérieusement, vous avez un profil très intéressant.

Le combo droit et management, vous destinerait à aller en droit des affaires (donc option entreprise).

Mais votre projet professionnel, vous inviterait à plutôt prendre l'option science politique.

Par **Machiavel12**, le **20/07/2024 à 12:32**

Oui j'ai lu Le Prince de Machiavel j'aime beaucoup ?.

1) D'accord merci beaucoup vos remarques sont très intéressantes car c'est vrai que pour m'être un peu renseigné de mon côté, jusqu'à présent j'étais sur l'idée qu'il fallait que je choisisse obligatoirement entre les deux voies suivantes :

- Licence de droit niveau 3 Option droit privé général
- Licence de droit niveau 3 Option droit public général

Car j'ai vu un article dont voici le lien :

<https://www.google.com/amp/s/www.pamplermousse-magazine.co/amp/droit-prive-vs-droit-public-comment-choisir>

En effet dans cet article on voit qu'il est indiqué que " Le droit privé et le droit public sont les deux principales branches des études juridiques."

Donc je m'étais dit que c'était les deux fois les plus prestigieuses et que les différentes autres voies que j'ai exposé et qui s'offrent à moi (-Licence de droit niveau 3 Option judiciaire,

- Licence de droit niveau 3 Option sciences politiques
- Licence de droit niveau 3 Option ENTREPRISE
- Licence de droit niveau 3 Option GENERAL) étaient des voies secondaires moins valorisées.

Ce n'est pas le cas ?

2) Autre question : aussi en termes de différence entre droit privé et droit public on est d'accord qu'il y a aussi une notion financière avec le fait que les débouchés, métiers les plus rémunérateurs sont dans le droit privé plutôt que dans le droit public ?

3) Et aussi autre question : par rapport à mon projet pour la politique et la diplomatie : ne pensez-vous pas que la voie "Licence de droit niveau 3 Option droit public général" serait adapté ?

4) Autre question : Et aussi pouvez-vous m'en dire davantage sur la différence entre la voie "Licence de droit niveau 3 Option droit public général" et la voie "Licence de droit niveau 3 Option sciences politiques" s'il vous plaît ?

C'est vrai que l'option Sciences politiques me paraît assez séduisante, surtout sachant que j'aurais bien voulu faire Sciences Po également, mais on ne peut pas tout faire, surtout avec déjà tout ce que je fais ?

5) Autre question : pensez-vous que pour être accepté par la suite, si cela m'intéresse, dans un Institut de Droit des affaires (IDA), pour être accepté pour un Master dans un tel établissement il y a des prérequis en termes de matières et de voies effectuées ? Est-ce qu'il y a des voies que je dois obligatoirement prendre, voire même UNE voie en particulier que je dois prendre obligatoirement et des matières que je dois obligatoirement choisir et que si je ne les ai pas fait je serai refusé d'office ?

Car c'est vrai que la plupart des personnes qui ont mon profil choisissent l'option entreprise, mais c'est vrai que moi j'ai un profil assez particulier, notamment avec mon intérêt pour la politique et la diplomatie.

C'est vrai que s'il y a une option qui m'intéresse moins que toutes les autres c'est bien l'option entreprise.

Mais bon après je me dis que les études ce n'est pas faites pour être marrantes, mieux vaut qu'elles soient prestigieuses, et donc s'il fallait vraiment que je le fasse je préfère encore une voie plus dure et où je serai moins épanoui plutôt qu'une voie plus "divertissante" mais moi valorisé et ayant une moins grande renommée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/07/2024** à **07:36**

Bonjour

[quote]

Donc je m'étais dit que c'était les deux fois les plus prestigieuses et que les différentes autres voies que j'ai exposé et qui s'offrent à moi (-Licence de droit niveau 3 Option judiciaire,

- Licence de droit niveau 3 Option sciences politiques
- Licence de droit niveau 3 Option ENTREPRISE
- Licence de droit niveau 3 Option GENERAL) étaient des voies secondaires moins valorisées.

Ce n'est pas le cas ?

[/quote]

Vous faites en effet une erreur d'interprétation.

L'option droit privé comme son nom l'indique est un parcours généraliste en droit privé. Et l'option droit public est un parcours généraliste en droit public.

Ainsi ce serait plutôt l'inverse : votre dossier serait un peu mieux valoriser si vous prenez option entreprise ou science politique car vous aurez déjà un domaine de spécialité.

Pour l'option général en revanche, je suppose que c'est parcours hybride droit privé/droit public qui correspond à ce qu'on appelait avant la licence mixte.

Mais en réalité, la meilleure option restera toujours celle en adéquation avec projet professionnel.

Après il faudrait préciser ce que vous entendez par travailler dans la politique : est-ce que vous voulez faire une carrière politique ou souhaitez vous être juriste au sein d'un parti ou encore devenir assistant parlementaire ?

[quote]

les plus rémunérateurs sont dans le droit privé plutôt que dans le droit public ?

[/quote]

Je pense que c'est un cliché, certains domaines du droit public sont très porteurs comme le droit de l'urbanisme, le droit public des affaires (marchés publics) ou encore le droit de l'environnement.

[quote]

par rapport à mon projet pour la politique et la diplomatie : ne pensez-vous pas que la voie "Licence de droit niveau 3 Option droit public général" serait adapté ?

[/quote]

Et bien on en revient à ma question du début, tout dépend si vous voulez faire une carrière politique ou si vous préférez travailler pour un(e) homme/femme politique ou un parti.

[quote]

la différence entre la voie "Licence de droit niveau 3 Option droit public général" et la voie "Licence de droit niveau 3 Option sciences politiques" s'il vous plaît ?

[/quote]

Il n'y a pas de plaquette pour ces licences ?

De manière générale dans une licence droit public vous étudierez les principales matières du droit public. Il faut regarder la plaquette de votre licence pour avoir plus de détails.

Tandis que la licence science politique, je vous invite à lire ceci

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/post-bac/licence-mention-science-politique>

[quote]

Institut de Droit des affaires (IDA), pour être accepté pour un Master dans un tel établissement il y a des prérequis en termes de matières et de voies effectuées ?

[/quote]

Là il n'y a pas de questions à se poser : il faut absolument prendre l'option entreprise.

[quote]

C'est vrai que s'il y a une option qui m'intéresse moins que toutes les autres c'est bien l'option entreprise.

[/quote]

Ben alors pourquoi envisager d'intégrer un IDA ?

Par **Machiavel12**, le **21/07/2024** à **13:18**

Bonjour Monsieur Beautrelet merci pour votre réponse, je réponds à vos questions ci-dessous :

1) "Après il faudrait préciser ce que vous entendez par travailler dans la politique : est-ce que vous voulez faire une carrière politique ou souhaitez vous être juriste au sein d'un parti ou encore devenir assistant parlementaire ?"

=> Eh bien j'entends par travailler dans la politique plutôt faire une carrière en politique (notamment ce que j'adorerais ça serait finir par réussir à être ministre de l'économie ?)

2) "Il n'y a pas de plaquette pour ces licences ?" => malheureusement on ne nous a pas distribué de plaquettes, je vais essayer de joindre la Faculté la semaine prochaine pour voir si je peut obtenir ça

3) "Ben alors pourquoi envisager d'intégrer un IDA ?"

=> Eh bien je l'envisage parce que en fait si vous voulez ma Grande École possède des partenariats avec d'autres établissements et notamment parmi ces partenariats il y a un partenariat avec un IDA mais également un partenariat avec différents Sciences Po... Et donc c'est pour ça que je pense que je dois faire un choix stratégique pour ma L3. Car pour être accepté pour le partenariat avec l'IDA, cela est évidemment sous la condition d'obtenir la L3 avec de très bonnes notes et j'imagine que ça doit être pareil pour les Sciences po, mais en plus de cela doit s'ajouter le critère de l'option qu'on a choisi de L3...

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/07/2024** à **14:08**

[quote]

=> Eh bien j'entends par travailler dans la politique plutôt faire une carrière en politique (notamment ce que j'adorerais ça serait finir par réussir à être ministre de l'économie ?)

[/quote]

Bah le poste va bientôt se libérer je crois ?

Plus sérieusement, cela ferait pencher la balance plutôt vers l'option entreprise.

Néanmoins vu votre ambition, vous avez plus besoin d'un réseau que de diplômes.

[quote]

malheureusement on ne nous a pas distribué de plaquettes, je vais essayer de joindre la Faculté la semaine prochaine pour voir si je peut obtenir ça

[/quote]

Allez faire un tour sur le site de votre fac, vous y trouverez peut-être votre bonheur

[quote]

Car pour être accepté pour le partenariat avec l'IDA, cela est évidemment sous la condition d'obtenir la L3 avec de très bonnes notes

[/quote]

Certes, mais ma question était plutôt de savoir si vous aviez une appétence pour le droit des affaires.

Toutefois, vous y répondez indirectement en évoquant le poste de Ministre de l'économie.

Ainsi, je pense que vous devriez prendre l'option entreprise.

[quote]

C'est vrai que s'il y a une option qui m'intéresse moins que toutes les autres c'est bien l'option entreprise.

[/quote]

L'amour commence par la haine ?

Par **Machiavel12**, le **21/07/2024 à 14:15**

Ah oui vous pensez que pour mon intérêt pour la politique et la diplomatie il vaut mieux tout de même que je parte sur un parcours L3 option entreprise suivi si possible d'études à en Institut de Droit des affaires plutôt que de faire un parcours L3 option Sciences politiques suivi si possible d'un parcours au sein d'un IEP ?

"L'amour commence par la haine ?" => j'aurais pensé que c'était le contraire ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/07/2024 à 14:41**

[quote]

Ah oui vous pensez que pour mon intérêt pour la politique et la diplomatie

[/quote]

Ah oui c'est vrai que vous avez aussi une attirance pour la diplomatie.

Cela se complique. Pour ce projet, il est clair que c'est plutôt un parcours en IEP qu'il vous faudra faire. Donc on reviendrait à mon conseil de départ : option science politique

Mais du coup, il vous faudra tirer un trait sur l'IDA.

Toutefois choisir c'est renoncer.

[quote]

"L'amour commence par la haine ?" => j'aurais pensé que c'était le contraire ?

[/quote]

Ouais ça marche aussi.